

1. IDENTIFICATION

Nom du produit 93-002009-004, module initiateur électronique

Autres appellations commerciales Détonateur

Utilisation recommandée de la substance

et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées Détonateur électrique

Restrictions d'utilisation Ce produit ne doit pas être réparé par l'utilisateur. Ne

pas tenter de le démonter.

Identification de la société Kidde-Fenwal, Inc.

400 Main Street Ashland, MA 01721

(508) 881-2000

USA

Numéro d'appel de la clientèle Numéro d'appel d'urgence

Numéro CHEMTREC (800) 424-9300

(703) 527-3887 (international)

Date de publication1 octobre 2015Date de remplacement de version10 avril 2015

antérieure

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément aux normes sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA et du système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques.

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

Classification du risque

Explosif - Division 1,4

Éléments d'étiquetage

Symboles de risque



Mot d'avertissement : Avertissement

Mentions d'avertissement

Risque d'incendie ou de projection.

Conseils de prudence

Prévention

Garder à l'écart des sources de chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

Assurer la mise à la terre ou à la masse de l'équipement de réception.

Ne pas exposer à la friction ou aux chocs.

Porter un appareil de protection du visage.

Date de révision : 1 octobre 2015 Page 1 de 8



13424-46-9

51317-24-9

Concentration

S.O.

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

Réponse

En cas d'incendie : Évacuer la zone.

Le produit peut exploser en cas d'incendie.

Ne PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les charges.

Combattre l'incendie depuis une distance raisonnable en utilisant les précautions normales.

Entreposage

Entreposer conformément aux règlements locaux.

Élimination

Mettre le contenant et le contenu au rebut conformément aux lois et aux règlements locaux.

Autres risques

Aucun autre risque identifié.

3. COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ce produit est un mélange contenu dans un dispositif scellé.

Nom du composant Numéro CAS

Azoture de plomb Résorcinate de mononitrate de plomb

Remarque : le contenu de matière du dispositif est inférieur à 2 grammes par unité. Les détonateurs contiennent une tête d'amorce avec des quantités traces de résorcinate de mononitrate de plomb comme matière d'amorçage.

4. PREMIERS SOINS

Description des mesures de premiers soins nécessaires

Yeux

Aucun traitement spécifique n'est requis puisque l'exposition est peu probable dans des conditions d'utilisation normales.

Peau

Aucun traitement spécifique n'est requis puisque l'exposition est peu probable dans des conditions d'utilisation normales.

Ingestion

Aucun traitement spécifique n'est requis puisque l'exposition est peu probable dans des conditions d'utilisation normales.

Inhalation

Aucun traitement spécifique n'est requis puisque l'exposition est peu probable dans des conditions d'utilisation normales.

Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Outre les informations figurant sous les sections « Description des mesures de premiers soins nécessaires » (ci-dessus) et « Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires » (ci-dessous), aucun autre symptôme et effet n'est prévu.

Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Avis à l'intention des médecins

Traiter en fonction des symptômes.

Date de révision : 1 octobre 2015 Page 2 de 8



5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser un agent extincteur approprié en fonction des autres matières et matériaux. Refroidir les contenants et les environs en pulvérisant de l'eau puisque les contenants pourraient exploser en raison de la chaleur que dégage un incendie.

Dangers spécifiques du produit

Ces détonateurs sont conçus pour exploser avec une grande force. Ils peuvent exploser s'ils sont soumis à des températures élevées ou à un incendie. Ne pas combattre les incendies comportant des explosifs. Évacuer la zone et laisser brûler, ou combattre l'incendie à distance. Le produit peut libérer des fumées toxiques lors d'un incendie.

Mesures de protection spéciales pour les pompiers

Porter un ensemble complet de vêtements de protection et un appareil respiratoire autonome en fonction des caractéristiques de l'incendie.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Si des détonateurs se répandent hors de leur contenant d'expédition ou d'entreposage et s'ils semblent endommagés, établir un périmètre de sécurité autour de la zone jusqu'à ce que la situation soit adéquatement évaluée. Porter les vêtements appropriés pour assurer une protection en cas de détonation accidentelle.

Précautions environnementales

Aucun(e)

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Récupérer les détonateurs à la main et les inspecter dans un espace blindé avant de les replacer dans leur contenant. Éliminer les détonateurs endommagés conformément aux dispositions de la section 13. Les unités suspectes ou endommagées doivent être étiquetées et consignées en vue de leur élimination appropriée.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions relatives à la manutention sécuritaire

Porter l'équipement de protection approprié. Les détonateurs doivent être entreposés dans l'emballage fourni jusqu'à ce qu'ils soient prêts à être utilisés. Suivre toutes les recommandations de l'industrie en matière de manipulation d'explosifs.

Conditions relatives à l'entreposage sécuritaire

Garder à l'écart de la friction, des impacts, de la chaleur, des flammes, des émetteurs radio et des tempêtes et courants électriques, y compris ceux provoqués par l'électricité statique. Entreposer dans l'emballage d'origine dans un endroit sec et tempéré. Conserver à l'écart des autres explosifs. Ne pas démonter les détonateurs au risque d'en provoquer l'explosion. La durée de vie de ce produit n'excède pas 10 ans à compter de la date de fabrication.

Date de révision : 1 octobre 2015 Page 3 de 8



8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Paramètres de contrôle

Les limites d'exposition professionnelle pertinentes figurent ci-dessous, le cas échéant.

Azoture de plomb

ACGIH: (VLE) 0,05 mg/m³ pondérée dans le temps, 8h. OSHA: (LEA) 0,05 mg/m³ pondérée dans le temps, 8 h.

Résorcinate de mononitrate de plomb

ACGIH: (VLE) 0,05 mg/m³ pondérée dans le temps, 8h. OSHA: (LEA) 0,05 mg/m³ pondérée dans le temps, 8 h.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Manipuler le dispositif dans un espace blindé. Il est recommandé si possible d'utiliser des planchers conducteurs.

Mesures de protection individuelles

Protection des voies respiratoires

Aucune protection n'est normalement nécessaire.

Protection de la peau

Porter des gants de coton et, si possible, des bracelets antistatiques.

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques ou des lunettes de sécurité dotées d'écrans latéraux.

Protection du corps

Porter des vêtements de coton et des chaussures à semelle conductrice.

État physique Solide

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence

| • | • | |
|-------------------------|---------|------------|
| | Couleur | S.O. |
| Odeur | | Aucun(e) |
| Seuil olfactif | | Sans objet |
| pH | | Sans objet |
| Densité relative | | Sans objet |
| Intervalle/point d'ébu | llition | Sans objet |
| (°C/F) | | - |
| Point de fusion (°C/F) | | Sans objet |
| Point d'éclair (PMCC) | (°C/F) | Sans objet |
| Pression de vapeur | | Sans objet |
| Taux d'évaporation (E | BuAc = | Sans objet |
| 1) | | |
| Solubilité dans l'eau | | Sans objet |
| Densité relative (air = | 1) | Sans objet |
| COV (g/I) | | Sans objet |
| COV (%) | | Sans objet |
| Coefficient de partage | e (n- | Sans objet |
| octanol/eau) | | |
| Viscosité | | Sans objet |
| | | |

Date de révision : 1 octobre 2015



9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Température d'auto- Aucune donnée disponible

inflammation
Température de Aucune donnée disponible

décomposition

Limite supérieure Sans objet

d'explosivité

Limite inférieure d'explosivité Sans objet

Inflammabilité (solide, gaz) Aucune donnée disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Produit stable dans des conditions d'utilisation normales. Une manipulation inappropriée peut toutefois entraîner une détonation accidentelle. Stable sous 100 °C.

Risque de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne surviendra dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter

Exposition à de faibles courants électriques, impacts, chaleur, électricité statique, chocs, radiofréquences.

Matières incompatibles

Matériaux corrosifs, outils en cuivre, matériaux susceptibles d'accumuler une charge électrostatique.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone, oxydes d'azote, composés de plomb.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit est contenu dans un dispositif scellé pour prévenir toute exposition aux composants internes. Les informations ci-dessous ne sont pertinentes que si le détonateur se fissure avant l'utilisation.

Toxicité aiguë

Aucune étude pertinente.

Toxicité systémique pour certains organes cibles, exposition unique

Aucune étude pertinente.

Toxicité systémique pour certains organes cibles, expositions répétées

Azoture de plomb : Agent susceptible d'endommager des organes à l'exposition prolongée ou répétée. (Voie d'exposition : inhalation.)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucune étude pertinente.

Date de révision : 1 octobre 2015 Page 5 de 8



11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Corrosion/irritation cutanée

Aucune étude pertinente.

Sensibilisation cutanée ou des voies respiratoires

Aucune étude pertinente.

Cancérogénicité

Azoture de plomb : CIRC 2A : Agent probablement cancérogène pour les humains. NTP : Substance raisonnablement prévue comme étant cancérogène.

Résorcinate de mononitrate de plomb : NTP : Substance raisonnablement prévue comme étant cancérogène.

Génotoxicité

Aucune étude pertinente.

Toxicité pour la reproduction

Azoture de plomb : Agent susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus (voie d'exposition : orale).

Danger d'aspiration

Aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité

Les détonateurs sont scellés et ne constituent aucun risque écologique pour l'environnement.

Mobilité dans le sol

Aucune étude pertinente.

Persistance et caractère dégradable

Aucune étude pertinente.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune étude pertinente.

Autres effets nocifs

Aucune étude pertinente.

13. ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que toute élimination du produit est effectuée par un organisme compétent en manipulation d'explosifs conformément avec les lois et réglementations locales, provinciales, d'État et fédérales en vigueur. Il incombe également de s'assurer que l'emballage est exempt de toute matière explosive avant son élimination.

Date de révision : 1 octobre 2015 Page 6 de 8



14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

DOT CFR 172.101 Data Détonateurs, électriques, 1.4B, PGII, UN0255

Nom d'expédition ONU Détonateurs, électriques

Classe ONU 1.4B
Numéro ONU UN0255
Groupe d'emballage ONU II

Classification pour le transport Consulter la réglementation de l'IATA en vigueur avant toute

par avion (IATA) expédition par avion.

Classification pour le transport Consulter le code IMDG en vigueur avant toute expédition par voie

maritime (IMDG) maritime.

Cette section est considérée comme exacte au moment de sa préparation. Elle ne vise pas à constituer un avis ou un résumé complet au regard des lois, règles ou règlements s'appliquant aux matières dangereuses et est susceptible d'être modifiée. Les utilisateurs ont la responsabilité de confirmer la conformité avec l'ensemble des lois, règles et règlements sur les matières dangereuses, en vigueur lors de l'expédition.

15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Inventaire TSCA (États-Unis)

Ce produit contient un ingrédient non répertorié sur l'inventaire des substances de la loi Toxic Substance Control Act de l'EPA.

Listes LIS/LES (Canada)

Ce produit contient un ingrédient non répertorié sur la liste extérieure des substances (LES).

SARA Title III, section 311/312 Catégorisation :

Danger lié à la pression (explosif).

SARA Title III, section 313

Ce produit contient des agents chimiques qui figurent dans la section 313 aux concentrations minimales ou au-delà : composés de plomb.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Abréviations

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists (conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux).

N° CAS: Numéro Chemical Abstracts Service.

AEPC : Agence européenne des produits chimiques.

EC50: Concentration effective 50 %.

CIRC: Centre international de la recherche sur le cancer.

LC50 Concentration létale 50 %.

LD50 Dose létale 50 %.

S.O.: (Sans objet). Indique qu'aucun renseignement pertinent n'a été trouvé ou n'est disponible.

OSHA: Occupational Safety and Health Administration (service de la sécurité et de l'hygiène du travail).

LEA: Limite d'exposition admissible.

LECT: Limite d'exposition à court terme.

VLE: Valeur limite d'exposition.

TSCA: Toxic Substance Control Act (loi relative au contrôle des substances toxiques).

Date de révision : 1 octobre 2015 Page 7 de 8



16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Date de révision : 1 octobre 2015

Date de publication précédente : 10 avril 2015

Modifications apportées : Mise à jour de la section 14.

Source des renseignements et références

Cette FDS est préparée par des experts en communication des dangers à partir de renseignements issus des documents de référence internes de la société.

Préparé par : EnviroNet LLC.

Les renseignements et recommandations contenus dans les présentes sont fondés sur des données jugées précises. Kidde-Fenwal, Inc. n'assume aucune responsabilité quant au contenu et à l'exactitude des informations fournies. Il incombe à l'utilisateur de se renseigner quant au caractère opportun du produit pour un usage donné. Nous ne donnons en particulier AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, en ce qui concerne ces informations, et nous rejetons toute responsabilité liée à leur utilisation. Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que toute utilisation ou élimination du produit est effectuée conformément avec les lois et réglementations locales, provinciales, d'État et fédérales en vigueur.

Date de révision : 1 octobre 2015 Page 8 de 8